

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annie Forest

<https://www.cadre21.org/membres/c7779dd8c2a10a7d97970730>

Date d'obtention : 2022-03-08 19:41:51

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Prendre les informations de la personne qui signale une situation de sextage;
- Évaluer si on peut appliquer la trousse sexto, soit que la situation implique des jeunes de l'école et risque d'avoir un impact sur ceux-ci;
- Diriger la personne qui signale vers les services policiers si on ne peut appliquer la trousse et qu'il y a bien une situation où on doit protéger un(e)des jeune(s) des impacts de gestes impliquant du sextage;
- Signaler à la DPJ, quelle que soit la situation, si les informations nous amènent à penser qu'il peut y avoir compromission pour un(e)-des jeunes, même si la trousse SEXTO ne peut être appliquée;

Application de la trousse:

- Remplir la grille d'évaluation de l'incident pour chaque jeune impliqué, individuellement afin de recueillir des informations;
- Rencontrer l'instigateur et remplir la grille d'évaluation de l'incident si on juge qu'on est devant un acte impulsif;
- Confisquer le/les appareils électroniques pouvant contenir des images de pornographie juvénile, selon les informations recueillies;
- Durant tout le processus, analyser si on est face à un acte impulsif ou malveillant, à l'aide des questions de la grille d'évaluation sur l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. Si on juge que c'est un acte malveillant, on doit communiquer sans tarder avec les services de police;
- Communiquer avec les parents de tous les jeunes impliqués pour les informer de la situation et des procédures d'intervention;
- Pour un acte impulsif,, les jeunes seront rencontrés par un policier pour une rencontre de sensibilisation où ils s'engageront à détruire les images contenus dans leurs appareils électroniques et seront sensibilisés aux impacts du sextage, de production, de possession et de distribution de pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Que chaque situation nécessite de bien s'arrêter et de réfléchir, en s'appuyant sur le processus de la méthode d'intervention SEXTO;
- Qu'il est essentiel de valider les informations recueillies auprès de toutes les personnes impliquées, même si on pense ne pas être face à un acte criminel, afin de s'assurer de ne pas passer à côté d'une information importante qui aurait un impact sur notre analyse de la situation;
- Que les services de police doivent être rapidement interpellés lorsqu'on est face à un acte malveillant bien sûr mais aussi lorsque nous ne pouvons avoir accès aux informations nécessaires pour l'évaluer, comme dans le cas où un jeune refuse de répondre à nos questions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La cueillette d'informations pour remplir la grille d'évaluation. Les jeunes impliqués seront possiblement ébranlés par la situation vécue, il faudra alors être bienveillant, rassurant, transparent afin que le processus se vive le mieux possible pour tous, incluant l'instigateur. Il faut garder en tête que ce sont des adolescents en apprentissage de la vie et des balises de la vie en société.